



CONVENTION
entre
LA VILLE DE ROUEN
et
L'ASSOCIATION INTERM'AIDE EMPLOI

Entre les soussignés :

Monsieur Pierre ALBERTINI, Maire de ROUEN, agissant en cette qualité au nom et dans l'intérêt de ladite Ville, en exécution d'une délibération du Conseil Municipal du 9 février 2007.

D'une part,

Et :

Monsieur Bernard CHAUMONT, Président de l'association Interm'Aide Emploi, située 28, rue Henri DUNANT 76 000 ROUEN ;

D'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

- Exposé -

Le Conseil d'Administration du GIP/GPV de ROUEN a décidé, lors de sa séance du 23 novembre 2006 la création d'un centre d'activités dans le quartier de la Lombardie. Le maître d'ouvrage de ce projet est l'association Interm'Aide Emploi, dont la mission est l'insertion par l'emploi sur les Hauts de ROUEN. Le coût total de l'opération est estimé à 1.296.832 € TTC.

Afin de participer au financement de cette opération, le Conseil Municipal de ROUEN, lors de sa séance du 9 février 2007, a décidé d'allouer à l'association I Interm'Aide Emploi une subvention d'équipement de 167.623 €.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1. – La Ville de ROUEN s'engage à verser à l'association Interm'Aide Emploi, une subvention maximale de 167.623 €, afin de lui permettre de financer les travaux de construction du centre d'activité de la Lombardie.

Article 2. – Le montant prévisionnel de la subvention a été déterminé en fonction du coût global de l'opération. Dans l'hypothèse où le coût définitif serait inférieur au coût initialement prévu, l'aide financière serait réduite en conséquence.

Article 3. – La subvention allouée par la Ville de ROUEN sera versée, selon les modalités suivantes :

- un premier acompte de 134.400 € en 2007, à la signature de la présente convention,
- un deuxième acompte de 33.223 € en 2007 pour permettre à l'association de réaliser un apport à cette opération.

Fait à ROUEN, en l'Hôtel de Ville, le

p. l'association Interm'Aide Emploi

p. la Ville de ROUEN
par délégation,

Bernard CHAUMONT,
Président

Jean-Michel GUYARD,
Adjoint au Maire